

Pour le scrutin
du 4 décembre :

votez

dès réception
du matériel
de Vote par
correspondance,
ou votez à l'urne
le 4 décembre,
mais surtout

votez



La CGT, c'est une force confédérée :

Cela veut dire que nous menons les combats à tous les niveaux dans l'intérêt des salariés.

Gagner des droits nouveaux, cela ne se joue pas uniquement au niveau directionnel ou ministériel.

La CGT, première organisation syndicale sur l'ensemble de la Fonction publique est en mesure de porter vos revendications au bon niveau !

La défense du Service public et de nos missions passe par une reconnaissance de nos métiers par la prise en compte de la pénibilité notamment des risques psycho-sociaux !

Choisissons le « TOUS ENSEMBLE »

Candidats 3^e Grade

- Hélène **HENON**
DIR PJJ Grand-Nord Lille
- Nathalie **MOREAU**
DIR PJJ Ile de France -OM
- Nadine **GAUTIER**
CP Rennes Vezin
- Philippe **CHESNEAU**
Administration Centrale SG

Candidats 2^e Grade

- Laurence **MALLET**
SPIP Corbeil
- M-Christine **CARNEJAC**
DT PJJ Seine-et-Marne
- Valérie **BLANCHARD**
CP Rennes Vezin
- Samira **DEHAS**
CA Nancy

Candidats 1^{er} Grade

- Isabelle **CATHELAIN**
SAR Amiens
- Hafida **EL HAIAL**
DTPJJ Touraine Berry
- Véronique **SCHILTZ**
CD Oermingen
- Isabelle **NAUD**
SPIP 85

**En votant
pour les Candidats CGT,
Vous voterez efficace !**

Pour en savoir plus sur ces élections, le rôle des CAP, des autres instances et nos positions, nos sites internet sont disponibles 24h/24 :

www.cgtpjj.fr - http://cgt-justice.fr - www.ugsp-cgt.org - www.cgtspip.org

Attention ce document n'est pas un bulletin de vote !

pour nous contacter :

cgtppj@yahoo.fr - synd-cgt-acsj@justice.fr - ugsp@cgt.fr - spip.cgt@gmail.com



CAP des SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS

ENSEMBLE,

**pour défendre le Service public et nos missions,
pour des statuts qui reconnaissent nos compétences et notre expertise,
pour une revalorisation générale des salaires, des carrières,
pour l'amélioration de nos conditions de travail au quotidien !**

Une CAP, à quoi ça sert ?

La Commission Administrative Paritaire est une instance consultative qui intervient lors des mutations, de la titularisation, des avancements, des recours en notation et des conseils de discipline ...

La CGT au Ministère de la Justice a déjà montré son efficacité, il faut consolider sa représentativité ...

Le 4 décembre, vous voterez plusieurs fois !

CAP ou CCP, CHSCT, divers CT, etc. VOTEZ dès réception du matériel de vote par correspondance ou VOTEZ à l'urne le 4 décembre, mais surtout prenez le temps de VOTER. VOTEZ efficace, VOTEZ pour les listes CGT sans rature, ni surcharge !

Le 4 décembre, voter CGT c'est :

marquer votre volonté de **défendre** nos emplois, nos statuts, nos métiers et nos missions, **d'améliorer** nos conditions de travail et nos moyens au quotidien.

**par
correspondance
ou à l'urne,
prenez le temps
de VOTER,
chaque VOTE
compte !**



Les SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS (VES) : rouages indispensables !!!

Véritable cheville ouvrière administrative du Ministère, remplissant des fonctions d'attachés lorsqu'il n'y en a pas, remplaçant les autres personnels lors de leurs absences, le SA est l'agent à tout faire ; multi-spécialiste, il doit tout maîtriser, tout connaître, tout faire, mais avec quelle reconnaissance ?

→ Statut et recrutement

En multipliant les voies d'accès (*concours externe, interne, professionnel, examen professionnel, recrutement direct au deuxième niveau du grade...*), le statut de 2009 met clairement les agents en concurrence et instaure des carrières à plusieurs vitesses. Ainsi, le 3^e niveau du grade risque de bien porter son nom tant son accès deviendra de manière inéluctable de plus en plus exceptionnel.

C'est pour cette raison que la CGT demande la fusion des 3 grilles en deux grilles permettant à chacun(e) d'accéder à l'indice sommital. Pire, alors que maintenant il existe un concours d'accès direct dans le 2^e grade pour les candidats BAC + 2, on a assisté à un déclassement du 1^{er} échelon de l'IM 362 à l'IM 327. L'administration veut des agents plus diplômés avec un salaire au rabais. **C'est inacceptable !**

→ Avec les personnels, la CGT exige :

La CGT revendique une refonte complète de la grille indiciaire des Secrétaires Administratifs. Nous avons toujours été contre le reclassement dans le nouvel espace statutaire qui pénalise l'ensemble des agents. Loin d'un « progrès » signé par certains syndicats, il allonge en fait la réalité du déroulement de carrière de 28 ans à 33 ans dans le meilleur des cas. Sur le plan indemnitaire, la CGT continue à réclamer un indemnitaire unique pour tous aligné par le haut.

→ **Mobilité :** La CGT revendique que tous les postes vacants soient proposés lors des CAP de mutation aux agents, puis aux promus sur liste d'aptitude et enfin aux éventuels détachements. Nous exigeons la fin des postes à profil pour les catégories B.

→ **Formation :** La CGT revendique pour tous les agents, une formation initiale et d'adaptation de qualité. Nous demandons un droit à la formation continue tout au long de la carrière, l'accès à toutes les offres et un véritable droit individuel à la formation (DIF) et au congé de formation (CIF). Nous réclamons que l'intégralité des frais liés à la formation soit prise en charge par l'administration.

→ **Gestion des carrières :** La CGT revendique également une réelle politique des ressources humaines pilotée par des cadres formés et compétents.



la
cgt

Le travail DE VOS ÉLUS en CAP

Pour le respect des règles applicables à tous et la défense des droits tant individuels que collectifs.

Contre la réduction des effectifs de Secrétaires Administratifs.

Vos élus CGT s'attachent d'abord à défendre l'intérêt général. Ils portent des valeurs humanistes, progressistes, d'égalité de traitement et de transparence : ils sont les représentants de l'ensemble des personnels.

Le corps des Secrétaires Administratifs, comme l'ensemble des fonctions soutien, est considéré comme une variable d'ajustement. Nos fonctions, notre travail changent sans respect d'aucune règle et sans respect de nos compétences et de notre expertise ...

Pour ne pas avoir à expliquer à nos enfants que nous renonçons à l'ensemble de nos droits sociaux, salariaux et citoyens,

Parce que notre quotidien professionnel est de plus en plus difficile à vivre, que notre mission est de plus en plus difficile à exercer, que nos salaires stagnent voire régressent, que les prix flambent. Parce qu'il n'y aurait pas de place à la crèche ou d'école maternelle pour le petit dernier, de bureau de Poste à proximité, que l'hôpital est trop loin ...

Pour que notre quotidien s'améliore, que notre vie professionnelle soit meilleure, nous voulons cultiver l'espoir et non ressasser l'échec ! Il nous reste à remporter la bataille des convictions et cela commence, ici et maintenant, ...

... par un VOTE



L'argent existe, les dividendes des actionnaires explosent : ce n'est pas aux fonctionnaires de payer les dettes des banques et les cadeaux au MEDEF.

→ **Conditions de travail :** La CGT revendique l'ouverture d'un chantier spécifique sur le rôle, la place et les missions des secrétaires administratifs dans le ministère. Ils doivent être reconnus à la hauteur de leur participation à la bonne administration. Nous disons stop à la dégradation constante et continue des conditions de travail, stop aux pressions exercées sur les personnels à cause de la politique du chiffre, stop à ce management de pacotille qui transforme les administratifs en bêtes de somme, stop au stress lié à l'insécurité dans l'emploi et aux restructurations.

→ **Avancement et déroulement de la carrière :** La CGT est favorable à un avancement pour tous à l'ancienneté et à la suppression de l'avancement au mérite qui ne dépend que de la manière d'évaluer d'un « chefaillon » local. Nous exigeons une hausse des taux promus / promouvables pour passer d'un grade à l'autre. Ceux-ci ne permettent pas actuellement d'avoir un nombre acceptable d'agents promus : ce serait une première reconnaissance professionnelle pour ce corps !



Scrutin n° 2